



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



46^e CONSEIL DIRECTEUR

57^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., E-U, 26-30 septembre 2005

RÉSOLUTION

CD46.R15

PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL DE L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ POUR LE CONTRÔLE DU VIH/SIDA/MTS

LE 46^e CONSEIL DIRECTEUR,

Conscient que chaque jour dans les Amériques, plus de quatre cent personnes meurent de SIDA, dont 353 en Amérique latine et dans les Caraïbes; et qu'il n'existe aucune indication d'une diminution du taux global de prévalence du VIH;

Préoccupé par le fait que l'Amérique centrale et les Caraïbes sont particulièrement affectées par ce fléau;

Sachant que le VIH/SIDA constitue un grave problème qui affecte le développement de la Région et pose une sérieuse menace à l'atteinte d'objectifs régionaux et globaux, y compris l'Objectif 6 énoncé dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies;

Ayant à l'esprit que même si des progrès considérables ont été réalisés en matière d'accès aux soins et au traitement — puisque la Région a atteint l'objectif émané du Sommet extraordinaire des Amériques tenu à Nuevo León (Mexique) en 2004 qui est de traiter au moins 600.000 personnes d'ici novembre 2005 — on relève encore des inégalités majeures à l'intérieur des pays et entre ceux-ci en fait d'accès à des soins complets;

Soulignant que des efforts renouvelés de prévention, utilisant des interventions axées sur les preuves, sont requis d'urgence si l'Objectif 6 énoncé dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, à savoir stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle d'ici 2015, doit être atteint; et

./..

Reconnaissant en outre qu'en vue d'avoir un impact décisif sur l'épidémie du VIH et pour tirer avantage de la diversité d'expériences enregistrées dans les pays en ce qui a trait à l'intensification des soins et du traitement qui peuvent être partagés entre eux, un Plan stratégique régional pour le VIH/SIDA/MTS 2006-2015 s'avère urgent, accompagné d'une vision à long terme incluant des objectifs et des jalons aux échelons régional, sous-régional et national,

DÉCIDE :

1. D'approuver le cadre du Plan stratégique régional pour le VIH/SIDA/MTS 2006-2015, conçu pour stopper et inverser la propagation du VIH/SIDA les MTS dans la Région d'ici 2015; en ce faisant, d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de prévention du VIH, de traitement et de soins, dans le but d'être aussi près que possible de la réalisation de l'objectif d'assurer à tous ceux qui en ont besoin un accès universel au traitement d'ici 2010.
2. D'encourager l'OPS à œuvrer avec les États Membres à la finalisation du Plan stratégique régional aussi rapidement que possible, conformément aux grandes lignes stratégiques d'action énoncées dans le cadre.
3. De fournir un appui politique au Plan stratégique régional et à allouer les ressources à l'échelle nationale aux fins de sa mise en œuvre, de son suivi et de son évaluation sur une base permanente; de coopérer également avec les autres pays dans la perspective du partage d'expériences constructives et de leçons apprises.
4. D'encourager tous les partenaires et toutes les institutions à conjuguer leurs efforts pour intensifier les actions visant à mettre en œuvre le Principe des Trois Initiatives à l'échelle régionale et dans les États Membres.

(Neuvième réunion, le 30 septembre 2005)